# ELECTIONS LÉGISLATIVES
## des 23 et 30 Novembre 1958

---

### Cinquième Circonscription de Loire - Atlantique

---

*Chères Compatriotes,*

*Chers Concitoyens,*

Je ne décevrai pas l'espoir des Electeurs qui m'ont apporté leur confiance et soutenu de leur approbation dans la lutte pour la justice fiscale, scolaire, sociale et la défense des professions.

Avec celles des GRANDS IDÉAUX si chers aux Français de notre Bretagne, je continuerai cette défense de nos milieux professionnels, sans distinction, qui apportent l'indispensable sécurité morale et matérielle à la vie de la NATION.

Quelques-uns d'entre vous connaissent mon action de 3 années à peine : près de cinquante interventions (Assemblée Nationale et Commission des Finances) et propositions de loi dont je citerai :

29-2-56, N° 857, tendant à inviter le Gouvernement à accorder des délais de paiement aux Contribuables.

16-3-56, N° 1 224, demandant la suppression des subventions économiques et **l'attribution de prêts** au taux de 1 % aux petites entreprises (agricoles, commerciales, artisanales, etc.).

19-6-56, N° 2 236, pour supprimer les 10 % de retard des paiements d'impôts et les remplacer par un taux normal d'intérêt.

4-7-56, N° 2 428, pour permettre aux Sinistrés d'imputer leurs créances de dommages de guerre sur leurs impôts.

4-7-56, N° 2 430, pour rétablir l'égalité fiscale entre toutes les entreprises, sociétés ou particuliers.

4-7-56, N° 2 431, pour réaliser des économies budgétaires dans les administrations, en intéressant le personnel par des primes.

Et d'autres, ESSENTIELLES à la vie du PAYS :

15-3-56, N° 1 202, pour permettre aux modestes foyers d'accéder à la propriété de leur logement familial, par l'Obligation-Logement.

20-6-57, N° 5 203, sur l'organisation financière du Sahara, au profit des porteurs d'actions, français.

20-6-57, N° 5 492, sur la REFORME DE LA FISCALITÉ, par l'Impôt à la Base (sur les matières premières principales) ; soumise aux Chambres Consulaires, 90 % des réponses ont été approbatives.

Et DEPUIS LE 3 JUIN 1958, date d'investiture du Gouvernement du Général de Gaulle :

14-8-58, N° 25, sur l'Association Capital-Travail, associant le personnel des grandes Entreprises.

8-58, N° 26, sur la Revalorisation du Prix du Blé et des rémunérations des professions connexes par la Réforme de l'O.N.I.C.

4-10-58, N° 27, sur la Réforme de la Sécurité Sociale, pour le paiement intégral des soins et des journées perdues et une réduction des frais de gestion.

Toutes ces propositions de réformes (sauf les trois dernières qui ont retenu l'attention du nouveau Gouvernement), se sont heurtées à l'opposition du « Système », de son Assemblée et de ses Commissions par leur « MAUVAIS VOULOIR » caractérisé.

C'est en constatant l'impossibilité de faire accepter toutes ces justes réformes que j'ai compris que seule, la « CHUTE » D'UN TEL REGIME pouvait sauver le Pays de la dégradation totale...

C'est vers ce but que mes efforts se sont portés pour faire comprendre cette tragique situation, et ouvrir les yeux à tous ceux mettant l'intérêt de la PATRIE au-dessus de toutes les combinaisons partisanes, pour hâter la venue d'un Gouvernement National.

Une fois de plus, la NATION s'est regroupée derrière son « SAUVEUR ».

Les CRITIQUES qui n'apportent pas une aide VERITABLE, SINCÈRE et DÉSINTÉRESSÉE, sont un TROMPE-L'ŒIL pour le MODESTE CITOYEN et ne peuvent lui préparer que des EMBUCHES A SON EXISTENCE.

Avoir été le témoin presque septantenaire des PERILS de la NATION, et abandonner un tel CHEF au milieu de SON COMBAT, me semble indigne d'un « vieux de 14 », survivant, comme lui, des QUINZE CENT MILLE SACRIFIÉS pour que LA FRANCE CONTINUE DE RESPIRER.

Je sens que le REGIME NATIONAL que j'ai si longtemps désiré, sous l'égide d'un CHEF PRESTIGIEUX, peut nous accorder à tous les FAIBLES, les OBSCURS, les OPPRIMÉS, cette justice fiscale, scolaire, sociale, base de notre REDRESSEMENT économique et moral.

Que nos GRANDS IDÉAUX, qui ont formé l'âme millénaire de notre FRANCE, seront au sommet des préoccupations nationales.

C'est pourquoi, je ne me soustrairai pas au grave devoir de poursuivre UNE LUTTE qui, si elle annonce les plus GRANDS ESPOIRS, n'est PAS TERMINÉE, mais se place au PLUS CRUCIAL des DANGERS.

En choisissant comme suppléant un jeune et dynamique Agriculteur, M. Joseph NOUAIS, que baucoup connaissent, j'ai tenu à montrer combien je considérais la PROSPÉRITÉ AGRICOLE, indispensable point de départ de la PROSPÉRITÉ de toutes les AUTRES PROFESSIONS pour un RELÈVEMENT ÉCONOMIQUE du PAYS et de notre petite Région.

A cette persévérance dans l'action, je convie tous les bons FRANÇAIS de notre belle région bretonne.

Qu'ils soient assurés que rien ne me détournera du BUT pour lequel m'engagera, à nouveau, LEUR CONFIANCE, s'ils m'en jugent digne.

Vu : le Candidat,

**P. CHARLES**

*Industriel-Agriculteur à Saint-Mars-la-Jaille,*

*Député de Loire-Atlantique,*

*Croix de Guerre* 1914-1918

*Candidat Libéral National*

*pour la Défense des Libertés*

Imp. Nortaise, Nort-sur-Erdre